



COMMUNIQUÉ

Manifestations et grève interprofessionnelles du 2 octobre : les agent·es seront massivement mobilisés !

Le 18 septembre dernier, nombreuses et nombreux sont les personnels de la Fonction publique qui se sont mobilisés et ont ainsi contribué à la réussite de cette journée de mobilisation interprofessionnelle.

Fortes de celle-ci, l'ensemble des organisations syndicales ont exigé des réponses concrètes aux revendications exprimées par les travailleuses et les travailleurs. Elles n'en ont obtenu aucune lors de la réunion à laquelle elles étaient invitées à Matignon le 24 septembre.

Nos organisations déplorent une occasion manquée.

À ce jour, aucune rupture avec les mesures présentées en juillet n'est envisagée.

Pourtant, le projet de budget doit pouvoir engager des réponses attendues par les personnels de la fonction publique sur des sujets cruciaux : la revalorisation des rémunérations, l'amélioration des conditions d'emploi et l'égalité entre les femmes et les hommes sont indispensables, la création de postes de fonctionnaires pour répondre à tous les besoins du service public.

Tout l'inverse du musée des horreurs de celui préparé par le précédent Premier ministre !

Les organisations syndicales de la fonction publique appellent les personnels à se mobiliser encore plus fortement lors d'une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestation le jeudi 2 octobre prochain.

Elles réaffirment la nécessité de construire un tout autre budget porteur d'espoir, de justice sociale et de justice fiscale, qui répondent aux exigences portées depuis des années maintenant.

Nous voulons :

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- des mesures de créations d'emplois de fonctionnaires et un plan de titularisation pour lutter contre la précarité, améliorer les conditions de travail et de réalisation des missions de service public, pour répondre aux besoins et renforcer la solidarité partout sur le territoire,
- des mesures salariales générales et la revalorisation des grilles indiciaires,
- des mesures instaurant enfin l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- l'abrogation de la baisse de 10 % des rémunérations pendant les congés de maladie,
- la garantie des droits des agent·es publics, au titre des politiques de protection et d'action sociales,
- une protection sociale de haut niveau et l'abandon du recul de l'âge de la retraite à 64 ans,
- la justice fiscale, avec la mise en place de dispositifs qui taxent les gros patrimoines et les très hauts revenus, contraignent le versement des dividendes et conditionnent fortement les aides aux entreprises.

Nous appelons les agentes et agents publics à se mobiliser massivement pour changer la donne et gagner des avancées !

Bagnolet, le 25 septembre 2025